Retraités dans l'action

Cfdt: RETRAITÉS TARN-ET-GARONNE
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

Retirats dins l'actatge

Mai 2024 * Numéro 22

Bulletin de l'Union Territoriale des Retraités CFDT du Tarn et Garonne

120 rue de l'abbaye, 82000 MONTAUBAN * tarnetgaronne@retraites.cfdt.fr

Editorial

Inscrits au fronton de nos mairies, dans la devise de notre pays, l'égalité se gagne tous les jours.

En 2024, la CFDT et notre UTR sont heureux de commémorer le 80ieme anniversaire du droit de vote des femmes.

L'article 17 de l'ordonnance du 21/04/1944 adopte le droit de vote ainsi que le droit d'éligibilité des Françaises. Date historique pour toutes les Femmes et la démocratie de notre pays dans la longue lutte féminine de la pleine égalité des droits entre les 2 sexes.

Le 20ieme siècle fait un pas immense vers la liberté des femmes et l'égalité femmes/hommes/

-1944, droit de vote

-1965, droit de travailler (femmes mariées), ouvrir un compte en banque, signer des chèques (sans autorisation du mari).

-1974, droit à l'avortement (Simone Veil)

-1981, Première femme Préfet (Yvette CHASSAGNE)

-1991, Première femme Premier ministre (Edith CRESSON)

-1997, Première femme Garde des Sceaux (Elizabeth GUIGOU)

Comment ne pas citer l'enfant du pays (Marie GOUZE) plus connue sous le nom de d'Olympe de GOUGE qui a mené bataille pour l'abolition de l'esclavage, le droit au divorce, et l'égalité des droits des femmes. Première féministe Française en 1791 elle a écrit "La déclaration des droits de la femme et de la citoyenne".

Même si les avancées sont incontournables, il reste encore un gros travail à faire dans l'égalité des salaires.

Michèle BOTTEGA

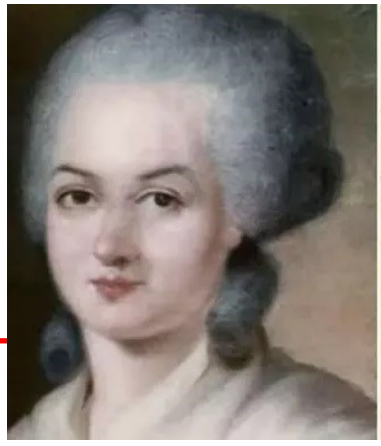

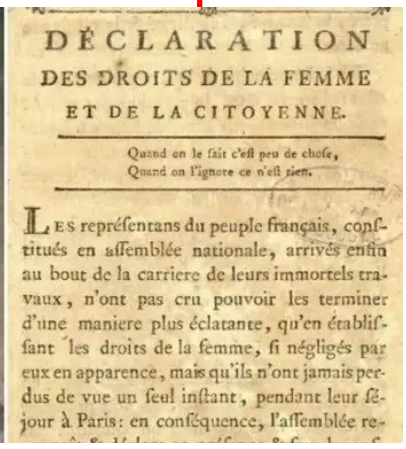

DÉCLARATION
DES DROITS DE LA FEMME
ET DE LA CITOYENNE.

Quand on le fait c'eſt peu de choſe,
Quand on l'ignore ce n'eſt rien.

LES repréſentans du peuple français, conſtitués en aſſemblée nationale, arrivés enfin au bout de la carriere de leurs immortels travaux, n'ont pas cru pouvoir les terminer d'une maniere plus éclatante, qu'en établiſſant les droits de la femme, ſi négligés par eux en apparence, mais qu'ils n'ont jamais perdus de vue un ſeul inſtant, pendant leur ſéjour à Paris: en conſéquence, l'aſſemblée re-

Sommaire

Page 2 Actualité. Sortir

Page 3 Actualité. Europe

Page 4 3 questions à...

Page 5 Connaissez-vous ?

Les propositions du Pacte de Pouvoir de Vivre.

Page 6 & 7 Vie pratique.

Déchets verts, page internet UTR, salarié.es, guèpes et frelons, calendrier.

Page 8 Vie de la CFDT locale.

Page 9 & 10 AG de l'UTR

Ont participé à ce numéro : Michele Bottega, Marie-Thérèse Couderc, François Lafite, Christiane Lopes, Christine Millet, Daniel Villa Véga

Actualité

Deux services AGIRC-ARRCO pour les plus de 75 ans

Sortir Plus

Vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ou craignez de sortir seul.e ?

Sortir Plus permet aux retraités Agirc-Arrco, âgés de 75 ans et plus, qui sont fragilisés ou qui éprouvent des difficultés pour se déplacer, de réaliser des sorties, à pied ou en véhicule, en étant accompagné d'une personne de confiance.

Comment faire ?

Pour en bénéficier, vous pouvez en faire la demande à tout moment de l'année, lorsque vous aurez un premier besoin de sortie et si possible environ une semaine à l'avance en contactant un conseiller au 0 971 090 971
Votre situation de fragilité (isolement, âge, mobilité) (1) sera étudiée et, le cas échéant, un service d'accompagnement professionnel pourra vous être proposé dans la limite d'un plafond fixé chaque année.
Indiquez ensuite votre besoin au conseiller : aller en promenade, chez le coiffeur, au restaurant, faire des courses, visiter des parents ou amis, aller chez le médecin, etc.
Un professionnel agréé vient vous chercher au jour et à l'heure convenus et vous emmène là où vous voulez. Selon le cas, il peut rester avec vous ou revenir vous chercher.

Combien ça coûte ?

Cette prestation est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite complémentaire dans la limite d'un plafond fixé chaque année. Vous n'aurez aucune avance de frais ni de reste à charge à payer.
Le coût de la sortie dépend de sa durée et de la distance à parcourir

Publics concernés : Ce service est accessible aux retraités de 75 ans et plus, relevant du régime Agirc-Arrco, qui sont fragilisés et/ou qui éprouvent des difficultés pour se déplacer.

Aide à domicile momentanée

Suite à une maladie, une hospitalisation ou à l'absence passagère d'un proche, vous rencontrez des difficultés à assumer les tâches quotidiennes ?

L'**Aide à domicile momentanée** vous permet de bénéficier jusqu'à 10h d'aide à domicile sur 6 semaines maximum.

Comment faire ?

Appelez un conseiller au 0 971 090 971
Définissez ensemble le type d'aide dont vous avez besoin (aide aux courses, à la préparation des repas, au ménage, au lever et au coucher).
La venue d'une aide à domicile sera organisée sous 48h.

Combien ça coûte ?

Pour vous, cette prestation est gratuite : elle est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite Agirc-Arrco.

Publics concernés : Ce service est accessible aux retraités de 75 ans et plus, relevant du régime Agirc-Arrco :

Quel que soit leur niveau d'autonomie et de ressources

Ne bénéficiant pas d'une aide pérenne (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Plan d'Actions Personnalisé).

Source : https://www.agirc-arrco.fr/mes-services-particuliers/

Marie-Thérèse Couderc

(1) Nous vous rappelons que les informations que vous nous transmettez, vous engagent.

Actualité

EUROPE. Le 9 juin n'est pas loin. Les enjeux...

Les prochaines élections Européennes établiront une nouvelle composition du Parlement Européen et marqueront une étape cruciale pour l'avenir de notre Europe. L'enjeu est considérable. La CFDT veut peser sur les orientations de la prochaine mandature. Pour ce faire, elle porte ses revendications Européennes auprès des futurs députés.es et de leurs électeurs et électrices.

Lors des deux dernières mandatures soit une décade (2014/2024), des avancées économiques, sociales, et environnementales majeures ont permis a l'Union Européenne (U.E.) d'avancer vers un avenir plus juste, plus solidaire et plus durable, et ce malgré deux crises majeures: la COVID - 19, et la guerre en Ukraine, qui sont venues renforcer la cohésion européenne au cœur de la tourmente et démontrer sa capacité de résistance. A l'heure ou les discours europhobes se multiplient, et ou la vague d'extrême droite se renforce partout en Europe, une menace plane sur cette cohésion. La CFDT est convaincue que l'Union Européenne est une pièce maitresse de l'échiquier mondial à même de répondre aux défis à venir parmi lesquels on peut citer en priorité: freiner le changement climatique et conduire une transition écologique juste, sauvegarder la paix et la démocratie, et garantir une prospérité partagée par tous.

"Elections européennes: un enjeu de taille pour l'avenir de l'Europe et pour toute la CFDT"

Il faut continuer dans cette voie et donner les moyens à l'Europe de renforcer ces progrès, non seulement pour qu'elle dispose des capacités à affronter les défis actuels et futurs, mais aussi pour qu'elle corresponde mieux aux besoins et aux aspirations des travailleurs, travailleuses, des retraités, et des citoyens et citoyennes qui la composent. Pour cela, elle doit être réformée, afin de mettre en œuvre des politiques encore plus audacieuses. La CFDT plaide pour une Europe ambitieuse et fidèle à ses valeur(s: une Europe plus démocratique, plus solidaire, plus sociale et plus protectrice.

Une mobilisation du mouvement syndical et de la société civile face à cette menace est urgente. Il est important ici que la CFDT joue son rôle pour mobiliser l'électorat sur les enjeux de ces élections européennes.

François Lafite

Trois questions à ….

L'Arène théâtre, coin de culture en campagne

Eric Sainjon, directeur, et Christophe Champain, administrateur, nous raconte l'histoire de cette compagnie depuis sa création en Vendée en 1993, la recherche d'un point de chute plus spacieux, la remise en état d'une ferme sur la commune de Coutures. Jusqu'en 2000, la petite troupe vit d'activités diverses (ils et elles sont tous acteurs pro ou amateur. Installé à Moissac pour les spectacles de 2009 à 2020, le groupe se replit à la ferme où sont aménagés des lieux permettant de présenter des spectacles variés. Le 18 mai dernier, Céline Pic (actrice de la troupe) a joué son spectacle Fripaille qu'elle présentera à Carcassonne dans l'année et , après le repas (oui, on mange sur place et on mange bien !), deux comédiennes marocaines venues de Casablanca ont interprété une pièce, « Harems » évoquant l'asservissement de la femme musulmane … mais aussi celui de la femme « occidentale » asservie par des critères d'esthétique, de mode ou de convenances.

Accréditée par les structures administratives nationales ou régionales, le projet d'implantation de ce lieu culturel en pleine campagne se concrétise avec l'achat d'un chapiteau permettant de démarrer une saison complète sur place dès la fin de l'épisode covid. Cet « Atelier de création artistique » peut ainsi monter une programmation sur 7 à 8 mois de l'année.

En septembre, le festival « Les décousus »reste un point d'orgue de la saison.

Ainsi théâtre, musique, danse; improvisations permettent réflexion autant que détente.

Comment envisage-t'on la gestion de l'équipe ?

A moins d'être une scène nationale comme la Comédie française ou la Criée de Marseille, la troupe ne peut survivre qu'avec les représentations mais aussi des prestations extérieures. La commande publique permet aux acteurs et actrices d'intervenir en milieu scolaire, en collège principalement avec les classes CHAT (classe à option annuelle théâtre) ou à l'école primaire d'Orgueil actuellement. Le groupe reçoit aussi d'autres troupes « en résidence ». Etre en résidence permet de préparer un spectacle à l'abri de la vie quotidienne, de travailler sur l'écriture des textes et dialogues, de partager la vie et les avis d'une autre troupe.

Pendant longtemps nous avons présenté nos spectacles dans la région ou sur des scènes parisiennes, maintenant, pour l'essentiel nous restons ici à Coutures où la mairie nous a accueillis avec sympathie et soutien (Christophe est premier adjoint à la municipalité et les habitants viennent régulièrement voir des représentations bénéficiant d'un tarif préférentiel.

(propos recueillis par Daniel Villa Véga)

Connaissez vous ?

Les propositions pour l'Europe des 61 organisations du Pacte de Pouvoir de Vivre

PACTE DU POUVOIR DE VIVRE
Tarn-et-Garonne

Les 61 organisations du PPdV rappellent quelques propositions qui concilient démocratie, transition écologique juste et sociale.
Protéger, partager, accompagner seront les maître-mots de ces propositions.
Premier axe pour une **Europe écologique** qui améliore le quotidien de toutes et tous : une énergie verte abordable, une alimentation saine accessible à toutes et tous, mobilité durable partout pour tout le monde, des logements rénovés dans toute l'Europe, Accompagner travailleuses et travailleurs dans un monde qui change. Pour concrétiser les avancées du Green deal débloquer 1000 milliards d'euros pour la transition. (le défi est immense et à l'impact plus durable que celui du Covid (NDLR), garantir la mise en œuvre de la loi sur la restauration de la nature, accompagner les ménages en augmentant le fond social pour le climat et les travailleurs en élargissant le fonds de transition juste. Pour mieux protéger les européens avoir des objectifs plus ambitieux de réduction des gaz à effet de serre en 2040 avec un plan de sobriété énergétique pour réduire l'empreinte et la facture des ménages, ne pas abandonner l'ambition d'abandonner les pesticides pour protéger la santé des citoyens. Si on veut réussir sur du long terme, c'est-à-dire pour enfants et petits-enfants, il faut un plan global d'adaptation au changement climatique.
Deuxième axe pour une **Europe sociale** qui protège, qui accueille et qui accompagne : L'Europe doit être alliée de la conquête de nouveaux droits. Lutter contre la pauvreté au niveau des 27, adopter un revenu minimum garanti, investir dans le logement abordable et social, concrétiser la couverture santé universelle européenne ainsi que l'accessibilité universelle aux personnes handicapées avec, entre autre, une carte européenne du handicap, reconnaître les organisations à but non lucratif dans le droit européen, adapter une définition commune des violences faites aux femmes et inscrire l'IVG dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE. Les sanctions doivent être renforcées à l'égard des Etats pratiquant des discriminations vis-à-vis de la communauté LGBTQIA+ et faciliter la convergence des législations sur la PMA.
Le changement touche de plein fouet les travailleuses et travailleurs. Débloquer 150 millions par an pour soutenir les garanties d'emploi territorialisées, garantir la portabilité des prestations chômage, mettre en place une garantie pour les personnes en situation de handicap.
L'Europe doit avoir une politique migratoire de dignité et de partage de la solidarité. Les réfugiés doivent bénéficier d'un meilleur engagement européen en matière de ré-installations et la solidarité doit se voir dès les opérations de sauvetage en mer et le régime d'asile européen doit être pleinement appliqué !
Troisième axe pour une **Europe qui (se) donne les moyens d'agir**. Se doter de ressources propres par plus de justice fiscale avec un impôt progressif sur les grandes fortunes, adapter les règles budgétaires européennes aux défis contemporains. Exemple : mise en place d'un impôt progressif sur les grandes fortunes, instaurer la taxe sur les transactions financières, augmenter le taux minimal d'imposition des entreprises multinationales à hauteur de 25%. Les règles budgétaires doivent s'adapter aux défis actuels. Aucune règle européenne ne doit empêcher d'investir dans la transition écologique juste !
Quatrième axe avec une **Europe démocratique** : La démocratie européenne ne s'achète pas. Il faut exiger la transparence des représentants d'intérêts, démocratiser l'accès au législateur européen. Le Parlement doit avoir un rôle renforcé par des listes transnationales aux élections européennes, une présidence de la commission reflet du scrutin, un droit d'initiative législative, lui permettre de constater l'existence d'une violation grave de l'état de droit,. La démocratie européenne doit être renforcée par une participation citoyenne et forte de sa jeunesse. Elle est confrontée au défi numérique et doit en garder la souveraineté pour faire face à la corruption via cette technologie.

Daniel Villa Véga

VIE PRATIQUE

Déchets verts dans son jardin, qu'en faire ?

Déchets verts dans son jardin (feuilles, branches, ...) ?

Que sont les déchets verts ?

Les déchets verts sont des végétaux de jardin (ou parc). Il s'agit des végétaux suivants :

- Herbe après tonte de pelouse
- Feuilles mortes
- Résidus de taille de haies et arbustes
- Résidus de débroussaillage
- Épluchures de fruits et légumes

Que faire de vos déchets verts ?

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps.

Il est également possible de les déposer en respectant les règles mises en place par votre commune (déchetterie ou collecte sélective).

Par contre, il est interdit **de les brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin**. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

Brûler des *déchets verts*, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Toutefois, des dérogations peuvent exister dans votre commune s'il n'y a pas de déchetterie ou de collecte sélective des déchets verts.

Pour connaître le mode de traitement des déchets verts dans votre commune, ou savoir si une dérogation s'y applique, contactez votre mairie.

Vous pouvez alerter les services d'hygiène de la mairie en cas de non-respect de l'interdiction de brûler les déchets verts. La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de **750 €** maximum. Si vous êtes incommodé par les odeurs, vous pouvez par ailleurs engager la responsabilité de votre voisin pour nuisances olfactives.

Source : Direction de l'information légale et administrative (premier ministre)

Christiane Lopes

Piège à guêpes et frelons

Récolte d'un piège posé en février. Une trentaine avec au moins 5 reines...

Qu'ils soient bien d'ici ou d'origine asiatique, guêpes et frelons sont des petites bestioles bien agaçantes. Pour éviter la prolifération de nid de frelons, une petite recette bien connue fonctionne bien.

Dans un arbre du jardin ou des environs suspendre une bouteille en plastique percée de 3 trous de 1 cm de diamètre à 7 ou 8 cm du goulot. Dans la bouteille mettez 1/3 de bière brune (une ordinaire suffit), 1/3 de vin blanc sec (de type pour la cuisine), 1/3 de sirop de fruit (grenadine ou canne à sucre vont bien). Mettez la bouteille plutôt au soleil pour mieux laisser partir les aromes du mélange. Et attendez.

Si vous installez votre (ou vos) bouteille en février, ce n'est que mieux puisque vous piégerez des reines parties créer de nouvelles colonies. Il faut renouveler le piège en gros tous les 3 - 4 mois.

VIE PRATIQUE

Calendrier

Conseils UTR 2024

21 mai, & 13 septembre & 11 décembre

Les conseils se tiendront, sauf exception, à la maison des associations de Montauban, 65 rue Hamecher. Un plan sera fourni.

Sortie Loisirs

Jeudi 20 juin à Montauban

La page internet de l'UTR

Hébergé sur le site internet de l'UCR (Union Confédérale des Retraités) notre Union Territoriale des Retraités de Tarn et Garonne a sa propre page.

ON Y TROUVE QUOI ?

VIE INTERNE CFDT :

Actions de l'UTR, sorties conviviales et culturelles ouvertes à nos adhérents et adhérentes, formations, réunions des élu.es, … Manifestations de la CFDT régionale

INFOS d'ACTUALITE :

Des articles sur ce qui impacte nos vies, des positions que nous défendons, des conseils pratico-pratiques pour se tenir au courant

VIVRE SA RETRAITE EN Tarn & Garonne :

Des chiffres, un état des lieux sur les services : santé, sécurité, aides, … mais aussi l'actualité d'associations amies. Des rendez-vous culturels …

Cet espace est le nôtre. N'hésitez pas à nous remonter vos impressions et/ou vos besoins pour adapter cet espace à vos réalités.

ON Y VA COMMENT ?

Sur votre ordinateur : https://www.xn--cfdt-retraits-mhb.fr/Tarn-et-Garonne

Sur votre smartphone :

Christine Millet

A SAVOIR ET SURTOUT A FAIRE SAVOIR A VOS PROCHES SALARIÉ.ES

1/ RUPTURE DU CONTRAT PAR « PRÉSOMPTION DE DÉMISSION »

Abandon de poste pour quitter un emploi : attention danger ! C'était déjà le conseil que les militantes et militants CFDT donnaient à leurs collègues tenté.es par ce procédé pour quitter un emploi, mais depuis avril 2023, c'est carrément suicidaire en terme de droits, puisque l'employeur peut le considérer comme une démission, ce qui prive les « présumés démissionnaires » du droit aux allocations chômage : c'est une rupture de contrat par « présomption de démission » !

De ce fait, en cas d'arrêt maladie, mieux vaut adresser l'arrêt de travail à l'employeur en recommandé avec accusé de réception, et en conserver la preuve, pour éviter le risque qu'un arrêt, envoyé par mail par exemple n'arrive pas, ou pas au bon destinataire, et que le salarié ou la salariée soit « présumé.e démissionnaire ».

Il faut savoir néanmoins qu'il existe une procédure à respecter par l'employeur avant qu'il puisse rompre le contrat pour « présomption de démission ».

2/ LES SALARIÉ.ES EN ARRÊT MALADIE ACQUIÈRENT DES DROITS À CONGÉS PAYÉS

Sur ce point, la législation française était en contradiction avec le droit européen, et notamment la directive européenne du 4 novembre 2003 et l'art 31 de la charte sociale européenne.

Depuis 2018, la Cour de cassation alertait les pouvoirs publics sur la nécessité de mise en conformité sur ce point avec le droit européen .

Dans plusieurs arrêts rendus le 13 septembre 2023, la Cour de cassation a décidé que désormais les salarié.es en arrêt maladie, quel qu'en soit le motif (d'origine professionnelle ou non), les salarié.es devaient se voir attribuer le même nombre de jours de congés que leurs collègues au travail. Et comme il s'agit d'une jurisprudence, son application est rétroactive.

Si parmi vos proches, ou vos connaissances, des personnes sont concernées par l'une ou l'autre des 2 situations décrites ci-dessus incitez-les à s'adresser à un ou une militant.e CFDT qui pourra les renseigner et les conseiller.

Marie-Thérèse Couderc

L'UD CFDT 82 est devenue UTI CFDT du Tarn-et-Garonne

Le 21 mars 2024 l'Union départementale CFDT a été dissoute par les syndicats *CFDT présents sur le département ayant répondu à la convocation de l'équipe d'animation pour un congrès extraordinaire. Ce congrès était doublement extraordinaire car statutaire et le dernier remontant à 2005 !*
Le quorum nécessaire de 75% a été largement dépassé puisque 84% des mandats ont été retirés le matin par l'Agro-alimentaire, Commerces et services, Construction-bois, Interco, Métallurgie, Communication-Conseil et culture, Santé-sociaux, Sgen, Enseignement privé, Protection sociale, Transports et UT retraités.

Et la suite ?

La suite aura été la création d'une Union Territoriale Interprofessionnelle (99,3% des mandats) dont le fonctionnement a été largement inspiré du fonctionnement provisoire de l'ancienne UD avec un collectif de désignés par les syndicats présents sur le département et une équipe d'animation élue par une assemblée générale qui se tiendra tous les quatre ans avant le congrès régional de la CFDT.

Ainsi, au soir du congrès de nègrepelisse, Jean-Charles Ribaut représentera les Banques, Laetitia Delthil et Isabelle Fervel les Commerces & services, Séverine Marsille la métallurgie, Olivier Marquez-Cayla et Charlène Roque les enseignants du Sgen, Rémi Taillefer le syndicat Construction-bois, Joelle Doise et Morgane Billon Interco, Edyta Sourbier et Sarah Nougayrede les Santé-sociaux, Sophie Braquet l'enseignement privé et Christine Millet et Gérard Thiercelin l'UTR.
D'autres désignations viendront dans le courant du mandat.
En présence de Stéphane Bonnetain, secrétaire général de l'URI, de Delphine Delaporte et Gérald Six, secrétaires régionaux, l'équipe d'animation qui gérait l'UD depuis 2021 a été reconduite intégralement à l'exception de Daniel Villa Véga, son responsable départemental, qui ne se représentait pas : ***Edyta Sourbier est la première secrétaire générale de l'UTI 82*** *et sera accompagnée par Rémi Taillefer, Morgane Billon (secrétaire générale adjointe), Sarah Nougayrede, Sophie Braquet et Joelle Doise qui inaugurera une nouvelle fonction puisque le titre de trésorier n'existera plus, le trésorier en titre sera celui de l'URI; Joelle sera chargée du suivi de la trésorerie départementale avec une large autonomie donnée à l'équipe en place. Cette souplesse de fonctionnement sera bien utile pour permettre l'intégration de nouvelles forces militantes dans les années à venir. Le Tarn-et-Garonne n'est pas, on le sait, un bastion du syndicalisme mais il faut garder à l'esprit qu'en 2023, ce syndicalisme si bien ignoré par le gouvernement actuel a montré sa capacité de mobilisation lors du mouvement de lutte contre la réforme des retraites portant l'âge de celles-ci à 64 ans. Le cortège syndical a fait exploser les records de participations tout au long des 6 mois qu'a duré ce temps intersyndical réussi.*
Les salariés ne s'y sont pas trompés en rejoignant de façon significative les organisations syndicales tout au long du mouvement.
Rendez-vous en 2028 pour le premier bilan de cette nouvelle structure.

Daniel Villa Véga

UTR : Une belle assemblée générale

Cette année notre assemblée générale d'adhérents et adhérentes se tenait au restaurant « Les gourmandises » à Nègrepelisse.
Nous avons passé en revue les **activités** d'une année bien remplie :

- Année de manifestations contre la réforme des retraites où nous nous sommes mobilisé□es aux côtés des syndicats.
- Année bien remplie aussi à cause du déménagement de l'Union Départementale de la côte de Sapiac à la rue de l'abbaye. Pour rappel la mairie de Montauban a cédé les bâtiments où nous étions hébergés à un promoteur immobilier et a proposé de nous reloger dans un ancien logement de fonction à l'école Hugues Panassié.
- Les actions de la semaine bleue à Montauban, Castel et Moissac …
- Et bien sûr, notre cœur de métier : l'accueil avec les permanences retraite et les permanences juridiques ; les conseils …

Côté **développement**, le nombre d'adhésion est en constante évolution depuis 4 ans. Aujourd'hui nous comptons 84 adhérents et adhérentes dont 33 Femmes et 51 Hommes. Marie-Thérèse Couderc, animatrice de la commission développement, nous a présenté les actions passées et à venir.

Concernant les services aux adhérents, l'UTR a rappelé faire bénéficier tout le monde d'achats groupés pour rapprocher les consommateurs des producteurs avec une attention particulière pour l'économie circulaire et le bio.
L'UTR propose aussi l'adhésion à la carte Cézam et finance pour chaque carte achetée le Pass'vie pratique local.

En projet une sortie loisirs sur Montauban : l'usine de Planques et le musée des jouets.

Nous avons aussi pris le temps de faire le point sur notre organisation interne vis-à-vis de l'investissement militant. Des camarades ont accepté de prendre en charge certaines tâches inhérentes à notre vie syndicale et nous les en remercions chaleureusement.

François Lafite, en charge de la trésorerie nous a présenté les comptes et le budget prévisionnel pour 2024. Il nous a fait part de sa volonté de changer de banque pour plus de facilité et d'efficience. Nous avons voté le quitus au trésorier à l'unanimité. (suite page 10)

L'après-midi nous avons réfléchi ensemble sur le thème « Sommes-nous toujours dans une société solidaire ? ».
Tout d'abord un constat : les dernières mesures gouvernementales sont discriminantes vis-à-vis des plus pauvres et des plus précaires. Il serait temps de réviser la politique fiscale pour améliorer la redistribution solidaire vers les populations qui en ont le plus besoin et cesser de culpabiliser sans relâche ces français qui ont le plus de mal à survivre.

Puis Claire et Marie, toutes deux militantes à la Cimade sont venues nous présenter leurs actions. La Cimade défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes. 250 personnes ont été reçues dans leur permanence de Montauban et plus de 600 contacts ont été conseillés et accompagnés dans leurs démarches pour accéder à un titre de séjour.
Et là encore nous avons observé que l'Etat Français n'était pas en mesure de faire respecter les droits dus aux populations réfugiées et migrantes. Elles font le constat que la préfecture ne remplit plus son rôle et n'assume plus ses devoirs et ce même avant l'application de la dernière loi immigration qui durcit les conditions.
A l'instar de nos dirigeants et de la politique menée en France, elles nous ont prouvé que la solidarité relevait plus aujourd'hui d'associations de bénévoles que de notre institution.

L'Union régionale CFDT était représentée par Joel Raffanel « embe son capel »...

L'assemblée générale a été levée en milieu d'après-midi, la bruine grisâtre du matin remplacée par un soleil éclatant.

Christine Millet

Le repas, moment de convivialité important dans nos AGs.

Quelques heures avant la tenue de l'assemblée générale, une formation des membres du conseil (élus et à venir) a été organisée. Les militantes et militants présents ont été regroupés deux jours durant sous la houlette de Maïté Druelle, formatrice de l'Union Confédérale des Retraités, pour permettre à un maximum d'y trouver sa place ou d'aider celles et ceux qui allaient les remplacer dans un avenir proche. Quelques prises en charge d'activités permanentes de l'UTR ont ainsi pu se concrétiser et se confirmeront dans un avenir proche.

Daniel Villa Véga